


## Comment reconnaître la Jussie ?

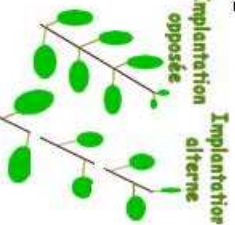
 Au début de la colonisation, la Jussie ne constitue que des petites taches isolées. Puis, très rapidement, elle va former d'immenses herbiers compacts perturbant l'équilibre naturel des milieux d'eaux stagnants (mortes, cours d'eau lents, canaux, fossés...).

### Au stade végétatif

Observable de mars à novembre

- Rosette de feuilles flottantes ovales ou arrondies, vertes et luisantes
- Taille des feuilles : l = 1 à 3cm X L = 3 à 5cm
- Nervures bien visibles
- Feuilles alternes le long de la tige
- Tige pouvant atteindre 6 m sous l'eau avec des racines à chaque nœud

△ A ce stade, ne pas confondre avec l'Isnarde des marais qui a les feuilles opposées et qui est protégée en Franche-Comté



### Au stade floraison

Observable de Juin à octobre

- Tiges vertes émergées
- Feuilles allongées : l = 2 à 3 cm X L = 10 cm
- Feuilles alternes et velues
- Fleur jaunes à 5 pétales de 3 à 5 cm de ø
- Fleur insérée à l'aisselle des feuilles
- Fruit allongé et rougeâtre

*La vente, le transport et l'introduction de la Jussie sont interdits depuis 2007*



## La Jussie, une plante invasive redoutable pour la vie aquatique

- Jussie à grandes fleurs – *Ludwigia grandiflora* – Onagracées – Vivace – Origine Amériqué du Sud
- Mode de propagation : par bouturage, chaque petit fragment peut donner un nouveau pied et la croissance est très rapide.

- Milieux colonisés : étangs, mares, canaux, bras morts...

- Conséquences : La Jussie remplace les végétaux indigènes ; asphyxie les milieux ; perturbe la faune aquatique (poissons, amphibiens...); réduit l'écoulement de l'eau ; accélère le comblement...

Un seul site recensé dans le Jura...

Il est encore temps d'agir ensemble pour préserver la qualité des milieux aquatiques !



## Que faire si je découvre de la Jussie ?

- Je ne pratique pas moi-même d'intervention afin d'éviter tout risque de propagation sur d'autres secteurs !
- Je localise précisément le secteur concerné (commune, lieu-dit, morte...) et j'évalue la surface de l'herbier ;
- Je communique d'urgence ces informations aux opérateurs du site :

EPTB Saône-et-Doubs  
**Sophie HORENT**  
03 84 79 78 46  
Animatrice Natura 2000  
Basse vallée du Doubs

Conservatoire botanique National  
de Franche-Comté  
**Marc VUILLEMENOT**  
03 81 83 03 58  
Coordinateur Plantes invasives

Merci de votre contribution !